

LOGIS CÉVENOLS ADAPTE SES LOGEMENTS AU CAS PAR CAS

Tous les ans, le bailleur social intervient dans différentes résidences pour mettre aux normes ses appartements. Mais les demandes sont nombreuses.

Rénover et entretenir le parc immobilier est un enjeu majeur pour Logis Cévenols. D'abord, pour garantir une longue vie à ses équipements, mais aussi et surtout pour répondre aux diverses normes imposées. « Auparavant, la programmation des différents travaux était organisée deux fois par an et centralisée au niveau de la maîtrise d'ouvrage. Depuis début 2023, cette mission est revenue à la gestion de proximité pour une meilleure prise en compte des situations individuelles », indique Thierry Spiaggia, directeur général de Logis Cévenols.

En effet, en plus de la rénovation et de l'entretien, certains logements ont besoin de travaux d'adaptation, notamment dans les salles de bain. Tous les ans, le bailleur enregistre pas moins de 110 demandes de ce type. « La gestion de proximité nous permet ainsi de déterminer le degré d'urgence, tout en gardant en tête les doléances précédentes », poursuit Thierry Spiaggia. Logis Cévenols intervient chaque année dans une quarantaine de logements. Actuellement, quelque 150 demandes sont en



Logis Cévenols compte déjà 150 demandes en attente pour des travaux d'adaptation de salles de bain.

CERTAINS LOCATAIRES PEUVENT FAIRE LES TRAVAUX EUX-MÊMES

attente. Ces interventions coûtent 200 000 € tous les ans à Logis Cévenols. « Parfois, nous sommes amenés à refuser les travaux. Soit pour des raisons techniques, soit pour des raisons d'arbitrage patrimonial. » Ces demandes d'aménagements de salles de bain, souvent formulées par des personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent aussi alerter sur un problème plus important : « Si le logement se situe au troisième étage sans ascenseur, nous pouvons considérer que le locataire rencontre davantage de problèmes

avec la situation de son habitation qu'avec sa baignoire ; un déménagement peut alors être envisagé », détaille le directeur général de Logis Cévenols.

Dans certains cas, les locataires ont la possibilité de faire les travaux eux-mêmes, grâce à l'aide de certaines mutuelles ou de certaines caisses de retraite. « Nous étudions alors leur projet. Les cas de refus sont rarissimes. » Et Thierry Spiaggia de conclure : « Écologiquement, l'installation de baignoires dans les nouveaux logements peut aussi être remise en question... »

AVEZ-VOUS DÉSIGNÉ VOTRE "ASSISTANT DÉMARCHE" ?

Depuis le printemps, Logis Cévenols propose à ses locataires de désigner une personne de confiance à contacter en cas de besoin.



« Au-delà de faire des travaux ou de signaler un retard de paiement de loyer, Logis Cévenols a aussi pour rôle d'assurer un service humain. » Par ces mots, Aline Combe, gestionnaire de patrimoine chez Logis Cévenols, explique la création des "assistants démarche". Chaque locataire qui le souhaite peut désormais nommer une personne de confiance que Logis Cévenols pourra contacter en cas de besoin. S'adressant bien sûr en premier lieu aux personnes âgées, ce dispositif peut également correspondre aux foyers monoparentaux ou aux jeunes

adultes éloignés de leur famille. « Notre but n'est pas de nous immiscer dans leur intimité, mais d'avoir un interlocuteur en cas de besoin. Certains locataires peuvent s'absenter subitement et de façon prolongée pour diverses raisons. L'assistant démarche nous permet d'assurer un suivi du logement et d'intervenir en cas de besoin », affirme Aline Combe.

Gratuit et sans obligation, ce service est annulable à tout moment.

tél. 04 66 78 47 00

LES ENCOMBRANTS POLLUENT LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Vivre en collectivité peut parfois être difficile. Différents comportements peuvent être la source de tensions entre voisins. Pour cette raison, Logis Cévenols s'appuie sur un chargé de médiation qui intervient tous les ans pour tenter de résoudre plus d'une centaine de situations.

En cette période, un certain laisser-aller a été remarqué au niveau des encombrants. « En tant que locataire et administré de sa commune, chacun participe à la qualité de vie dans son environnement », souligne Thierry Spiaggia, directeur général de Logis Cévenols. Rappelons ainsi que pour tous les déchets encombrants (meubles, gros cartons, électroménager, etc.), un service de ramassage est proposé dans chacune des 72 communes d'Alès Agglomération. Gratuit, ce dispositif vous permet d'obtenir un rendez-vous et de placer vos objets en limite de domaine public afin qu'ils soient récupérés.

- Pour Alès, contactez le 0800 540 540 (Numéro Vert gratuit)
- Pour les autres communes, les numéros sont à retrouver sur ales.fr (rubriques "Vie quotidienne" > "Gestion des déchets" > "Ramassage des encombrants")



Logis Cévenols



OPH ALÈS AGGLOMÉRATION

Site internet de l'office
www.logiscevenols.fr



LOGIS CÉVENOLS MAINTIENT LE DIALOGUE



Grand'rue Jean Moulin, Alès.

Les locataires de la Grand'rue Jean Moulin, à Alès, sont au cœur d'un vaste chantier de rénovation urbaine.

Depuis le mois de juin, 356 logements situés du 4 au 22 Grand'rue, du 1 au 7 quai Kilmarnock, et du 1 au 5 quai Jean Jaurès sont concernés.

Afin d'expliquer le programme des travaux et de répondre au mieux aux questions des habitants, Logis Cévenols a rencontré les représentants des locataires le 19 juillet.

Un courrier a également été transmis aux locataires des 356 logements.

Depuis la fin de l'été, les riverains sont réunis, îlot par îlot, pour obtenir les dernières informations du chantier. Des rencontres qui sont concomitantes avec le montage des échafaudages installés depuis fin août au 4, Grand'rue Jean Moulin (photo). « Il était prévu que nous rénoverions les façades de devant en suivant la progression de la réfection de la voirie.

Finalement, nous avons opté pour la rénovation simultanée des façades avants et arrières. Cela nous permet de limiter le temps d'intervention sur les immeubles et donc la gêne occasionnée », souligne Thierry Spiaggia, directeur général de Logis Cévenols.